



ASSOCIATION
CANTONALE
GENEVOISE
DE JUDO ET JU-JITSU



Cours de Kata homologué FSJ

(en 2 parties)

Lieu : Dojo du Chôku Miyabi Ju-Jutsu Ryu
Ecole de Bellavista II
Av. de Vaudagne 39
1217 Meyrin

Dates : Partie 1 : Jeudi 5 octobre 2023 (2h)
Partie 2 : Jeudi 12 octobre 2023 (2h)

Horaire : de 19h00 à 21h00

Katas : Nage-no-Kata / Katame-no-Kata / Kime-no-Kata

Responsable : Jean-Pierre RYSER, 7^{ème} Dan, expert Kata FSJ, juge mondial de Kata IJF.

Validité : Le cours sera inscrit dans la licence FSJ, si les deux parties sont suivies intégralement (4h).

Ne pas oublier : Passeport FSJ avec licence annuelle 2023
Un judo-gi blanc

Assurances : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident. Chacun est responsable de son assurance.

Coûts : Le cours est gratuit pour les membres inscrits dans un club de l'ACGJJJ.
Pour les autres participants : 40.00 CHF

Inscriptions : Sur l'agenda du site de la FSJ au moyen de votre login personnel ou par mail à « jp@jpryser.ch ».